

Compte-Rendu Commission participative : URBANISME 20 Mai 2021

PÔLE : DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Affaire suivie par : FP/SD/AL
Mail anne.laubie@mairie-itteville.fr
Réf : CR – CPURba du 20 mai 2021

Date : 20 Mai 2021
Séance effectuée en visio-conférence à 19h00

Présidence : Monsieur le Maire
Secrétaire de séance : Mme Laubie

Présents: Mr Debons, Mr Heulin, Mr Lambert, Mr Daniel, Mr Malhomme

Monsieur le Maire remercie les participants pour cette première commission participative relative à l'urbanisme.

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de revoir le PLU faisant suite à celui de 2016 et visant à considérer les objectifs suivants :

- croissance démographique
- revoir les besoins en infrastructures d'ordre routier/ services publics (écoles...)
- croissance de développement économique
- lutter contre une urbanisation sauvage

Ces objectifs doivent considérer les futurs aménagements dans chacun des quartiers via un comité de réflexions.

Monsieur le Maire présente le rétroplanning prévisionnel suivant quant à la révision du PLU :

- Lancement du marché pour le bureau d'étude : courant Juin 2021

- Sélection du bureau d'étude : Octobre 2021
- Livraison du diagnostic par le bureau d'étude : Avril 2022
- Construction du PADD (*Projet d'Aménagement et de Développement Durable*) : Juin 2022
- Livraison du PADD : Octobre 2022
- Débat en Conseil Municipal : Novembre 2022
- Arrêt du PLU en Conseil Municipal : Février 2023
- Avis d'enquête publique : durée 6 semaines

Monsieur le Maire invite les participants à s'exprimer

Intervention de Mr Daniel : Sous l'ancienne Municipalité, le bureau d'étude était le SIAM.

Également, ne pas oublier les instances consulaires.

Intervention de Mr Debons : rappel que le PLU est tributaire de la communauté de communes actuelle à savoir la CCVE.

Intervention de Mr le Maire : informe du souhait de la majorité de sortir de la CCVE pour intégrer la Communauté de Commune Entre Juine & Renarde

Intervention de Mr Heulin : comment freiner les ardeurs du PLU ?

Intervention et réponse de Mr le Maire : Charge à la commune de mettre des barrières aux instances via justement la révision de ce PLU et ce malgré les nouvelles lois (ALLUR & SRU) et les réductions du SCOTT.

Mr le Maire évoque la nécessité de protéger le patrimoine naturel de la commune notamment les marais classés mondialement (Natura 2000).

Monsieur le Maire informe qu'un dépôt de dossier de subvention a été effectué pour l'acquisition de 10 hectares sur la partie des marais du Saussaye.

Ce traitement est en cours.

Concernant la dépollution du site Rodanet, celle-ci est envisagée par différentes instances pour Août 2022.

Monsieur le Maire remercie les participants.

La séance est levée à 20h00.